

MAISONS



DES JEUNES



ET DE LA



CULTURE

BESANCON

Clairs Soleils

Loutelet



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MJC DE BESANÇON

**23 MARS 2011**

**Centre Social MJC Clairs Soleils**

67E Rue de Chalezeule

25000 BESANCON

Tél 03 81 50 69 93

Fax 03 81 50 58 99

[centresocial.clairssoleil@wanadoo.fr](mailto:centresocial.clairssoleil@wanadoo.fr)

**Membres du CA présents :** Cécile PETIT DESPREZ – Mathieu NOBLET – Monique PERCHET – Karine DESCOURVIERES – Sophie LAGNIEN – Jean-Marie DAME – GUY FAGET – Jacques POYET – Myriam HILLENWECK – Jacques POYET – Akim KHATIR

**Membres du CA excusés :** Khadija REINE – Laredj BESSOUKET – Philippe MARTIN

**Pouvoirs :**

<b>Les membres du CA excusés :</b>	<b>donnent pouvoir à :</b>
Khadija REINE	Mathieu NOBLET
Laredj BESSOUKET	Karine DESCOURVIERES

### **I – PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2010**

Les comptes 2010 sont approuvés à l'unanimité.

Le CA valide la valorisation du bénévolat dans les comptes de l'association.

Les différents rapports sont finalisés.

Il a été validé que le rapport d'activité ne sera pas lu dans son intégralité. 2 ou 3 éléments significatifs seront mis en avant à l'oral.

### **II L'APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU 16/06/10**

Le compte rendu du CA du 27/11/10 est adopté à l'unanimité.

### **III LA VIE ASSOCIATIVE**

#### **A/ LE LOULETEL**

- **La réorganisation de l'équipe professionnelle suite au départ du responsable de Pôle et point sur l'hiver**

Vivien PIANET recruté début octobre a abandonné son poste de travail la veille de la fin de sa période d'essai le 12 février pour prendre un autre poste en CDI. Alors que le 2 février, Vivien nous avait informé de son souhait de s'investir dans le projet du Centre de Plein Air. Ce départ du responsable de pôle a nécessité de revoir l'organisation de l'équipe professionnelle.

Jonathan CAILLEUX, animateur saisonnier, a pris les fonctions de directeur du centre de vacances MJC. Il s'est largement investi dans ses missions, voir au-delà, en faisant de la prospection et du renfort sur le secrétariat.

L'équipe a fonctionné en autonomie dans le cadre d'un hiver complexe dû notamment au manque d'enneigement. Philippe, Jonathan, Céline et Mathieu se sont relayés pour assurer la présence de nuit. Cécile et Patrick ont participé à cette prise en charge. L'hiver qui s'annonçait bien rempli a été moyen. En effet, il y a eu beaucoup d'annulation sur les week-ends de janvier. Des groupes ont été reportés mais les programmes de substitution étaient soit difficilement acceptés soit difficile à mettre en œuvre car les activités de printemps n'étaient pas encore en route. La saison d'hiver a donc été relativement difficile. L'investissement de Jonathan et la présence de Martine en cuisine ont été un plus.

Un débat dispersé et animé suit cet état des lieux :

- La question est posée concernant le poste de responsable de pôle. 5 personnes se sont succédées en 5 ans.

Quel profil recruté ?

Peut-être qu'un poste d'accueil et un poste de commercial seraient à travailler. Mathieu explique que cela fait partie de la fiche de poste du responsable de pôle.

Il faut trouver un responsable qui s'investit plusieurs années. Comment faire ?

Proposer une rémunération avec une partie basée sur le remplissage ?

Préciser le projet d'accueil du Centre de Plein Air ?

- Le CA fait part de ses inquiétudes quant à la santé du personnel du Centre de Plein Air car l'équipe est en souffrance. Certains ont des problèmes de santé essentiellement dus à l'accumulation des difficultés (incendie, vols, succession de différents responsables de pôles et des saisons compliquées...) et à la situation générale du Loutelet qui se dégrade financièrement malgré l'investissement de chacun. Cependant, tout le monde ne semble pas avoir conscience des difficultés de l'association concernant le remplissage, ni des conditions de travail avantageuse qu'offrent la MJC et la Convention Collective de l'Animation qui régit les droits salariaux.

La question de l'évolution du contexte et des publics accueillis pointe la formation continue des professionnels. La MJC doit répondre à des exigences de la vie en collectivité qui ne sont plus les mêmes que lors de la création des MJC. Cécile informe que la formation peut être proposée par l'employeur (plan de formation) mais que l'employé peut aussi demander un bilan de compétences et monter un projet de formation individuel (Droit Individuel à la Formation ou Congé Individuel de Formation).

- Des pistes sont évoquées :

-Pour trouver des nouveaux débouchés

Pour Myriam il faut se renseigner pour voir à s'inscrire dans un réseau type « gîte de France ». La publicité n'est plus nécessaire car nous faisons partie du réseau.

Pour Jacques, Pierrefontaine les Varans est un bel exemple dont on pourrait s'inspirer pour faire évoluer notre projet d'accueil.

-Pour réduire les coûts

Le chômage technique pourrait être mis en place sur les périodes d'absence de remplissage.

Suite à ces échanges, les membres du CA valident les décisions suivantes :

Dans l'immédiat

-Recrutement d'un responsable de pôle en CDD pour 6 mois avec possibilité d'un CDI.

-Recrutement d'un animateur en contrat de professionnalisation pour renforcer le secteur animation. Mathieu se rapprochera du Conseil Régional pour solliciter une aide dans le cadre des emplois d'utilité sociale.

-Renfort du secrétariat en interne. Najima sera sollicitée pour aider Agnès.

Lors de l'Assemblée Générale

-Fixer une échéance d'une année pour faire le tour d'horizon des axes de développement possible pour le Loutelet.

-Lancement de la Commission Loutelet adosser au travail du DLA.

Mathieu précise que c'est l'association dans son ensemble qui est concernée. En 2000, l'association, essentiellement basée au Loutelet a permis l'implantation réussie du pôle Clairs Soleils. Ainsi les 2 pôles sont parties prenantes dans l'évolution de l'association. Pourtant Hakim souligne que les objectifs sont différents selon le pôle et cela ne permet pas à chaque salarié d'avoir un même positionnement dans le projet de la maison. Nous espérons que les conclusions du DLA permettront d'ouvrir le dialogue par rapport aux préoccupations de chacun. .

• **Le DLA et la démarche de développement**

Le 26 avril, les membres élus du CA sont invités à venir à la restitution du travail réalisé par le Cabinet Accompagnement des Projets de Territoire dans le cadre du DLA. Cette réunion marquera le point de départ de la mobilisation de l'association autour du projet du Centre de Plein Air.

• **Perspectives printemps-été**

A compter du 15 mai, il y a du monde dans la maison. Malgré cela, nous sommes en dessous du remplissage du printemps 2010.

Pour l'été, des groupes ont déjà réservés notamment les FRANCAS. Le travail avec la coordination « Partir Famille » va aboutir à la création d'un document unique pour la réservation des séjours. La MJC adressera comme prévu un courrier aux « prescripteurs » pour les sensibiliser au renforcement de leur accompagnement des familles qu'ils nous adressent. Notre accueil de loisirs accueillera les enfants de 6 à 17 ans. Les séjours de vacances organisés par la MJC auront lieu les 3 premières semaines d'août.

- **La sécurisation des locaux et la commission de sécurité**

Conformément aux décisions du CA, des renseignements ont été pris pour installer un système de vidéo surveillance au bureau suites aux intrusions et aux vols de l'année passée.

Deux devis ont été réalisés. Le CA demande à compléter l'étude. Il faudra nécessairement informer que les locaux sont sous vidéo surveillance.

La Commission de sécurité est passée le 18 février 2011 et a autorisé la poursuite de l'activité. Quelques prescriptions sont à réaliser. Un tableau de suivi a été élaboré : des devis ont été demandés et les petits travaux seront effectués par nos soins. Le prochain CA fera le point sur les travaux à réaliser au regard des devis transmis par les entreprises.

## **B/ CLAIRS SOLEILS**

- **Point sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2010-2011 et perspectives**

Situation stable notamment sur les accueils loisirs, l'accompagnement scolaire, l'espace 16-25 ans... Des nouveaux inscrits sur les activités notamment issus du quartier élargit.

Le comité de pilotage du Centre Social se réunira le 19 avril.

Pour la rentrée de septembre Mathieu a été sollicité par l'association Sporting Club par rapport à des difficultés de l'association. Le risque à terme est que l'activité gym n'est plus lieu. Le CA valide la proposition de favoriser un rapprochement avec DACEL pour permettre la continuité de l'activité.

- **Le renouvellement de la convention avec la Ville et retour sur la commission de suivi**

La commission de suivi entre la Ville de Besançon et la MJC a eu lieu le 8 février dernier.

La rencontre s'est déroulée de la manière suivante :

Echange autour de la réalité du quartier et notamment du vieillissement de la population.

Présentation des éléments marquants de l'année 2010 et perspectives 2011

- L'emploi des 16-25 ans,
- Le projet d'action culturelle (Intervention de la Grave et Burlesque Equipée du Cycliste, de la compagnie Gravitation et projet autour du pluri-linguisme avec la Médiathèque Aimé Césaire).

La Ville nous a informé de la création d'un projet de vacances autonomes pour les jeunes sur l'ensemble de la ville ainsi qu'un projet d'accompagnement au BAFA. Ces projets ne seront plus soutenus au niveau de la MJC. Un rapprochement sera réalisé entre la Ville et la MJC pour étudier les conséquences et envisager les partenariats à mettre en œuvre pour assurer la continuité de l'offre auprès des jeunes fréquentant la MJC.

Cécile souligne la qualité de l'échange avec la Ville de Besançon. Nous avons été écoutés comme de réels partenaires. A noter, la présence du service culturel à notre commission de suivi pour la 1<sup>ère</sup> fois.

## **IV LES ELEMENTS FINANCIERS**

- **Le compte de résultat 2010**

CHARGES :	1 161 408 €
PRODUITS :	<u>1 148 063 €</u>

Résultat : - 13 345 €

Malgré une maîtrise des charges, le résultat est encore largement déficitaire. C'est une fois de plus l'activité du pôle Loutelet qui produit ce mauvais résultat. Acculé par des charges incompressibles, l'activité ne suffit plus à elle seule à provoquer l'équilibre

<b>CHARGES</b>
----------------

**Achats** : en légère diminution proportionnelle aux produits de séjour

**Frais de personnel** : Poste en diminution essentiellement sur CS.

**Impôts et taxes :** Un audit des impôts en 2009 nous a confirmé quelques obligations en termes de fiscalité :

L'imposition sur la taxe sur les salaires : dérisoire sur le Loutelet car l'activité est déjà fortement taxée sur la TVA, elle est due sur la totalité des salaires sur Clairs Soleils.

A prévoir sur les exercices futurs : la « nouvelle » taxe professionnelle.

**Travaux et services extérieurs**

Si on exclut le cout de la mise à disposition des locaux (181642 €) le total s'élève à 93991 € contre 92026 € en 2010.

Les + grosses variations :

- eau – gaz – électricité : + 9000 € pour ce poste et + 7200 € rien que pour le gaz.

**Voyages et déplacements :** poste en augmentation

Grosses réparations sur les véhicules 9 et 17 places

**Vie sociale et activités**

Si les charges globales d'activités ont diminué de 15.5 %, les produits d'activités ont, eux aussi diminué de 17.7 %

**Charges exceptionnelles :** Très importantes, elle s'élèvent à 31 687 € et correspondent aux dépenses occasionnées par les sinistres incendie et cambriolage (hors investissement).

**PRODUITS**

**Produits de séjour :** + 6 %

**Subventions de fonctionnement :** comparatif et évolution

	2007	2008	2009	2010	Evolution N / N-1
Subv diverses	192 €	3 192 €	192 €	192 €	
CAF Besançon	127 979 €	129 397 €	131 111 €	131 876 €	0,58%
Ville Besançon (hors locaux)	291 057 €	353 231 €	357 806 €	363 036 €	1,46%
Com Aglom					
Etat + JS (contrat de ville)	2 000 €	5 100 €	2 000 €	4 000 €	100,00%
Etat - Aides à l'emploi	13 484 €	42 672 €	36 030 €	13 792 €	-61,72%
LACSE	39 125 €	56 899 €	44 897 €	50 080 €	11,54%
CG 25	21 000 €	24 000 €	19 250 €	19 250 €	0,00%
FONJEP	7 341 €	5 506 €	7 336 €	7 333 €	-0,04%
CNDS	3 400 €	2 500 €	1 100 €	1 100 €	0,00%
Aide Parlementaire			3 000 €		
	<b>505 578 €</b>	<b>622 497 €</b>	<b>602 722 €</b>	<b>590 659 €</b>	<b>-2,00%</b>
Valorisation locaux	40 103 €	159 252 €	185 457 €	181 642 €	
Régul subv N-1	-1 563 €	2 849 €	4 321 €	2 131 €	
	<b>544 118 €</b>	<b>784 598 €</b>	<b>792 500 €</b>	<b>774 432 €</b>	

On peut constater et se réjouir d'une réelle constance dans l'aide de nos partenaires. La seule diminution provient de la fin des aides à l'emploi

**Activités** : Les produits nautiques accusent encore une baisse importante. Le manque de groupes extérieurs se fait sentir. La seule présence des enfants des familles en séjour est bien trop aléatoire.

**Produits exceptionnels** : Remboursement sinistres MAIF pour 35 932 €.

#### Analyse

- Sur le Loutelet, des perspectives de développement sont possible au regard du remplissage du printemps 2010. Cela passe nécessairement par un travail de prospection qui s'inscrit dans le temps avec un personnel qui s'y implique lui aussi dans la durée. Pour autant le remplissage seul ne pourra pas nous permettre d'équilibrer notre fonctionnement du fait de la tarification pratiquée en lien avec notre vocation sociale. Les partenaires publics seront sollicités dans l'année 2011 pour échanger sur leur implication possible dans ce projet d'accueil notamment des populations les plus défavorisées.

- Sur Clairs Soleils, nous avons anticipé la fin des aides à l'emploi afin d'adapter nos charges à cette réalité. Les incertitudes quant aux financements publics fragilisent la conduite des projets. Certains arbitrages financiers étant connu très tardivement, nous engageons les dépenses une fois la notification transmise seulement en fin d'année pour certaines actions. La signature en 2011 de la nouvelle convention pluri annuelle avec la Ville de Besançon permettra d'assurer la pérennité de notre action dans le temps.

#### Le Projet de Budget 2011

Les projections budgétaires sont toujours aussi délicates. L'équilibre financier est un objectif trop aléatoire du fait de nos réalités.

Sur le Loutelet : le remplissage reste aléatoire. L'hiver 2011 qui s'annonçait relativement dense a été affecté par le manque de neige et des désistements partiels voir total. Le printemps sera de tout évidence moins rempli qu'en 2010. Sur l'été quelques perspectives d'accueil de groupe et une nouvelle proposition de séjour à thème laissent augurer une activité soutenue. Cela reste malgré tout fragile et insuffisant.

Sur Clairs Soleils, les incertitudes de financement demeurent notamment avec le Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Le CA valide qu'un nouveau budget prévisionnel sera établi dans le courant de l'année 2011 (au plus tard en septembre) une fois que certaines inconnues seront levées.

- **Situation de trésorerie**

Au regard du prévisionnel 2011 établi et précédemment présenté, nous sommes déjà en retard par rapport aux bases attendues du fait du remplissage de l'hiver et quelques retards dans les versements de subventions. Un point précis sera fait au prochain CA.

## **V QUESTIONS DU PERSONNEL**

- Informations

#### *Les salariés absents*

- Pépin est toujours en arrêt de travail suite à un accident de travail.
- La procédure de licenciement pour inaptitude physique de Fatma AFIFI arrive à son terme.

#### *Les formations*

- Mathieu propose la prise en charge des frais annexes de Céline LOCATELLI en stage BPJEPS dans le cadre d'un projet Loutelet – partenariat inter associatif. Le CA valide la demande au regard de l'investissement de Céline au sein de la MJC et de l'intérêt du stage.

Cécile demande que le plan de formation soit revu en intégrant les préconisations du DLA en la matière. Hakim souhaiterait pouvoir terminer sa formation DEJEPS entamé en 2009. Cette demande sera étudiée lors d'une prochaine réunion des Instances représentatives du personnel au regard de l'ensemble du personnel déjà en formation et des demandes en cours.

## **VI QUESTIONS DIVERSES**

#### Agenda

Assemblée Générale : samedi 10 avril à 14h30 à Clairs Soleils

Fête de quartier : samedi 11 juin

Fin du CA à 22h40